

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 7 décembre 2023

Présents : Eric Cogo Maire, Mc Decosterd 1^{ier} adjointe, Jacques Gasc 2^{ieme} adjoint, Jean Marc Bragatto 3^{ieme} adjoint, et les conseillers municipaux suivants : Christian Fougeroux, Régine Nardini, Sylvie Perrin, Christian Py

Damien De Laforcade, excusé

André Aubaret, excusé

Désignation d'un secrétaire de séance : Decosterd Marie Christine
Lecture de l'ordre du jour,
Lecture et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du
25/10/23

Délibérations :

- **7-1-2023** : Délibération demande de subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition d'un souffleur et d'un coupe-haie pour un montant de 1100 € HT société Cravero Motoculture SARL. Adopté par la totalité des conseillers.
- **7-2-2023** : Délibération demande de subventions au Conseil Départemental (40%), DETR (30%), Conseil Régional (10%), pour la création d'un parc nature et écologique au cœur du village pour un montant de 336210 € HT ; Adopté par la totalité des conseillers.
- **7-3-2023** : Délibération portant désignation des membres délégués du Syndicat Mixte des Eaux Tarn et Girou (SMETG) ; M. Bragatto et Mme Decosterd reconduits par la totalité des conseillers.
- **7-4-2023** : Délibération portant désignation des membres du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) ; M. Gasc et M. Fougeroux reconduits par la totalité des conseillers.
- **7-5-2023** : Délibération portant choix du devis et demande de subvention au Conseil Départemental pour la mise aux normes du tableau électrique du logement communal ; devis Atomelec choisi pour un montant de 866.37 € HT.
- **7-6-2023** : Délibération portant choix du devis et demande de subvention au Conseil Départemental pour la mise en place d'un extracteur d'humidité à l'église pour un montant de 869.2 € HT – devis Atomelec. Adopté par la totalité des conseillers.
- **7-07-2023** : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement sur le budget principal 2024. Adopté par la totalité des conseillers.
- **Questions diverses :**
 1. Démission d'Eliséo Bonneton du conseil municipal le 2 décembre, pour des raisons personnelles.
 2. Les vœux du maire sont fixés au dimanche 21 janvier à 16h
 3. Le recensement de la population aura lieu à partir du 18 janvier et ce pour une durée de 1 mois

4. La toiture et l'isolation du bâtiment mairie-bibliothèque-logement locatif, fera l'objet d'un devis estimatif, afin que les élus puissent évaluer la charge d'éventuels futurs travaux